

# LE HAUT RHÔNE FRANÇAIS



## ETUDE SUR LES PRATIQUANTS

## DES SPORTS DE PAGAIE

Canoë – Kayak – Stand Up Paddle – PackRaft ...

PK 00.00 à PK 185.00 & Extension à la partie Suisse jusqu'à Genève



Version 15 février 2024

##### DOCUMENT DE TRAVAIL #####

# Présentation

La grande famille des **Sports de Pagaie** regroupe principalement les activités **canoë, kayak, Stand Up Paddle (SUP) et Packraft**, qui sont les plus accessibles au grand public. A celles-ci on pourra ajouter le rafting, le Dragon Boat et la Pirogue, mais aussi toutes les pratiques qui en découlent comme le canoë et kayak de Freestyle / Slalom / Descente / Kayak de mer ... Chaque pratique ayant son propre type d'embarcation et sa logique en adéquation avec les envies des pratiquants et les adaptations nécessaires au milieu de pratique (Rivière, Lac, Mer). Dans tous les cas, elles font parties de la grande famille des activités de déplacement actifs<sup>1</sup> ou en mode doux, et se veulent être au plus proche de la nature en ne laissant aucune trace.

Lors des tables rondes concernant la concertation sur le barrage Rhôneergia, auxquelles nous avons participé, il nous a souvent été reproché de ne pas avoir de chiffres concernant la pratique du canoë, kayak et sports de pagaie en général sur le Haut Rhône.

Effectivement, lorsque l'on commence à fouiller sur internet, excepté sur les grands parcours touristiques référencés comme les gorges de l'Ardèche (pour exemple), l'information statistique sur les pratiquants des activités sports de pagaie est inexistante. Pourtant la région Auvergne-Rhône-Alpes axe son développement en partie sur les loisirs de nature, mais principalement sur le développement des stations de montagne et le ski. Concernant l'étude de l'agence régionale de tourisme AuRA 2019, on peut noter que la part des sports de pagaie regroupés sous le terme « canoë-kayak », activité qui n'existe pas (on parle de canoë OU de kayak), se solde par seulement quelques mots sur un certain nombre de parcours navigables. Un peu flou pour ne pas dire que cela est bien loin de la réalité et des envies politiques régionales.

Concernant des chiffres nationaux, nous trouvons bien des chiffres concernant les licenciés FFCK, mais difficiles à utiliser compte tenu des disparités (Projet sportif FFCK 2021-2024<sup>2</sup> en page 3 : 80.000 membres, 3 millions de pratiquants dans et hors structure / Tandis que dans l'historique FFCK<sup>3</sup> on nous parle d'un demi-million de pratiquants). Même la fédération délégataire ne semble pas vraiment au point coté chiffres. Dans tous les cas, rien sur les pratiquants autonomes qui ne rentrent dans aucune

---

<sup>1</sup> *Le kayak étant classé dans les arrêtés préfectoraux comme « une embarcation ou engin propulsé exclusivement/principalement par l'énergie humaine ».*

<sup>2</sup> <https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2021/04/Projet-federal-20212024.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.ffck.org/federation/ffck/histoire/>

statistique officielle. Seuls les réseaux sociaux sont là pour nous rappeler qu'ils sont une majorité, non prise en compte par les différentes instances. D'ailleurs peut-être est-ce mieux pour la fédération que le ministère des sports ne soit pas au courant de leur incapacité à connaître les réelles statistiques concernant les sports de pagaie. Pour faire un parallèle avec les entreprises du secteur privé, rares sont celles qui ne connaissent pas leur zone de chalandise et leurs prospects.

Il n'est question que de chiffres, mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ces chiffres inexistantes sont le nerf de la guerre. Pourquoi prendre en compte une partie de ces utilisateurs qui n'existent pas officiellement ? Pourquoi apporter une réponse à leurs doléances alors qu'ils sont transparents, sauf sur les caméras de surveillance des barrages ? ... Pour le Haut-Rhône, la CNR a bien raison de nous dire « mais où sont tous ces pratiquants dont vous nous parlez ? ». A ce jour nous ne pouvons répondre que « Allez voir sur les réseaux sociaux ». Mais demain, même si peut-être trop tardivement, nous aurons des chiffres à leur opposer.

Dans un autre registre, mais pas le moindre, des questions se posent ! Qui est sensé défendre l'accessibilité de nos lieux de pratique ? Qui s'occupe des droits (et des devoirs) des pratiquants, qu'ils soient fédérés ou de simples individuels autodidactes ? Qui devrait faire des études pour connaître le réservoir de pratiquants ? P. de Coubertain en passant par M. Herzog, pour ne citer qu'eux, étaient d'accord pour dire que de la masse sortira l'élite ... à condition de connaître la masse) ...

La réponse se trouve dans le projet fédéral de la FFCK et de ses organes déconcentrés. Mais du coup, sur un dossier comme le barrage Rhôneergia, comment justifier de l'impartialité de certaines instances fédérales concernant leur participation à de tels débats ? Des instances fédérales qui ne semblent pas avoir donné leur avis officiellement, qui ne sont pas présentes sur les tables rondes en tant qu'expert, ni sur les réunions publiques ? Avec une communication quasi inexistante sur le sujet ?

Nous parlons d'instances fédérales qui sont à la fois juge et parti pour donner un avis dénué de tout bon sens sur un projet comme Rhôneergia car elles sont-elles même financées en grande partie par des entreprises comme la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) ou indirectement par EDF « Électricité De France ». Un comité régional Kayak (CRCK AuRA) qui n'a pas répondu à nos demandes de chiffres fin décembre 2023 afin de préparer la table ronde de début janvier 2024. Le pavé est lancé dans la marre !

**En bref, nous avons besoin de chiffres à opposer à des projets dénués de sens comme celui de Rhôneergia. L'AUPER AuRA a donc lancé fin décembre 2023, un sondage auprès des structures commerciales proposant des activités sur le Haut Rhône, des pratiquants individuels et plus largement auprès de tous les utilisateurs qui ont navigué ou qui vont naviguer sur le Haut-Rhône entre 2018 et 2025.**

# L'étude et les chiffres (au 15 février 2024)

Pour faire notre étude et recenser l'ensemble des pratiquants sur le Haut-Rhône nous avons contacté toutes les entreprises commerciales (sociétés et entreprises individuelles) implantées le long du Rhône entre Genève et Lyon. Dans le même temps nous avons diffusé un questionnaire dans les réseaux sociaux canoë, kayak, SUP et packraft. Enfin, en parallèle, nous recensons toutes les actions et les projets accessibles sur les pages internet.

Nous avons fait le choix de contacter les structures suisses dans le cadre de la continuité de navigation. Les canoéistes et kayakistes ne prennent pas en compte la frontière entre la France et la Suisse comme un mur infranchissable. Au contraire, les itinérances entre Genève et Lyon, mais aussi entre Genève et Méditerranée sont en plein essor depuis 2020.

La collecte des données a débuté fin décembre 2023, période peu favorable pour toucher les structures commerciales qui sont en hors saison et pour les individuels qui ne sont pas très présents sur les réseaux sociaux.

Au 15 février 2024, aucune structure Suisse n'a été contactée (période de fermeture), 75% des structures Françaises ont répondu (les autres étant fermées) et 42 particuliers ont répondu au questionnaire.

- ESPACE EAU VIVE ISLES DE LA SERRE
- FOXAGLISS
- KANOTI
- PIERRE DESCOTES
- PROLINX
- RANDOVIVE – LYONURBANKAYAK
- TAKAMAKA

- VERTE SENSATIONS
- ...
- CLUB de kayak de Genève (CH)
- OPIKANOVA (CH)
- RAFTING (CH)
- RAFTING-LOISIRS (CH)
- ...

A noter que les structures commerciales sont essentiellement ouvertes de mi-avril à mi-novembre. Les entreprises individuelles sont quant à elles ouvertes toute l'année malgré une activité réduite en hiver. La zone de pratique se situe sur l'ensemble des parcours entre Genève et Lyon.

**Cette étude est mise à jour régulièrement – Dernière mise à jour le 15 février 2024**

## 1. Les structures professionnelles Françaises & Suisses

### ▪ Journées de navigation - Nombre de pratiquants (structures commerciales Françaises et Suisses)

Nombre de pratiquants au 31 décembre 2023 (nombre en équivalent journée EJ<sup>8</sup>). Comprend le nombre de journées de navigation en EJ correspondant au « **Nombre d'itinérances (structures commerciales françaises & Suisses)** ».

A noter que 6 structures n'ont pas encore répondu. De plus deux grosses structures françaises n'ont pas de chiffres à communiquer pour 2018, 2019 et 2020.

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 3736 | 3736 | 3736 | 8248 | 8748 | 9248 | NC   |

### ▪ Itinérances sur plusieurs jours - Nombre d'itinérances (structures commerciales françaises & Suisses)

Nombre de pratiquants en itinérance sur plusieurs jours au 31 décembre 2023. Le nombre de personnes concernées est intégrées à « **Journées de navigation - Nombre de pratiquants (structures commerciales Française et Suisses)** » en équivalent EJ. La durée de l'itinérance est de 2 à 7 jours, durée qui permet de faire un Genève-Lyon. Les chiffres 2024 sont les projets éventuellement connus par les structures.

A noter que 1 structure a répondu.

|              | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 (Projets) |
|--------------|------|------|------|------|------|------|----------------|
| 2 Jours      | 3    | 3    | 3    | 4    | 4    | 4    | 8              |
| 3 jours      |      |      |      |      |      |      | 2              |
| 4 jours      |      |      |      |      |      |      | -              |
| 5 jours      |      |      |      |      |      |      | -              |
| 6 Jours      |      |      |      |      |      |      | 1              |
| 7 Jours et + |      |      |      |      |      |      | -              |

<sup>8</sup> Équivalent journée : L'équivalent journée (EJ) est une unité de mesure proportionnelle au nombre de journées effectuées sur l'eau par un pratiquant. Par ex, un pratiquant ayant fait une itinérance de 5 jours compte pour 5 EJ.

## 1. Les individuels toutes nationalités

Sont pris en compte tous les pratiquants de sports de pagaie : canoë, kayak, SUP, packraft..., quelles que soient leur nationalité.

### ▪ Journées de navigation - Nombre de pratiquants (individuels)

Nombre de pratiquants au 31 décembre 2023 (nombre en équivalent journée EJ<sup>9</sup>). Comprend le nombre de journées de navigation en EJ correspondant au « **Nombre de pratiquants en itinérance (individuels)** ».

A noter que le nombre de répondants est de 42 personnes au 15 février 2024.

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 307  | 297  | 277  | 266  | 360  | 276  | NC   |

### ▪ Itinérances sur plusieurs jours - Nombre de pratiquants en itinérance (Individuels)

Nombre de pratiquants en itinérance journée au 15 février 2024. Le nombre de personnes concernées est intégrées à « **Journées de navigation - Nombre de pratiquants (individuels)** » en équivalent EJ. La durée de l'itinérance est de 2 à 7 jours, durée qui permet de faire un Genève-Lyon. Les chiffres 2024 sont les projets qui ne sont pas comptabilisés en EJ.

A noter que le nombre de répondants est de 42 personnes au 15 février 2024.

|                  | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024<br>(Projets) |
|------------------|------|------|------|------|------|------|-------------------|
| 2 Jours          | 1    |      | 3    |      | 1    | 2    | 1                 |
| 3 jours          | 1    | 1    | 3    | 1    | 3    | 1    | 30                |
| 4 jours          |      | 2    |      |      | 1    |      | 3                 |
| 5 jours          |      |      |      |      |      |      | 6                 |
| 6 Jours          |      |      |      |      |      |      |                   |
| 7 Jours* et<br>+ | 5    |      |      |      | 8    |      | 14                |

\*dont itinérances Genève-méditerranée

<sup>9</sup> Équivalent journée : L'équivalent journée (EJ) est une unité de mesure proportionnelle au nombre de journées effectuées sur l'eau par un pratiquant. Par ex, un pratiquant ayant fait une itinérance de 5 jours compte pour 5 EJ.

## 1. Bilan général

Sont pris en compte tous les pratiquants de sports de pagaie : canoë, kayak, SUP, packraft..., quelles que soient leur nationalité et leur origine de pratique.

Nombre de pratiquants au 31 décembre 2023 (nombre en équivalent journée EJ<sup>10</sup>). Comprend le nombre de journées de navigation en EJ correspondant au « **Nombre de pratiquants en itinérance (individuels)** » + « **Nombre de pratiquants en itinérance (structures commerciales françaises & Suisses)** ».

### PRO (EJ)

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 3736 | 3736 | 3736 | 8248 | 8748 | 9248 | NC   |

### PARTICULIER (EJ)

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 286  | 289  | 278  | 266  | 362  | 276  | NC   |

### TOTAL (EJ)

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 4022 | 4025 | 4014 | 8514 | 9110 | 9524 | NC   |

---

<sup>10</sup> Équivalent journée : L'équivalent journée (EJ) est une unité de mesure proportionnelle au nombre de journées effectuées sur l'eau par un pratiquant. Par ex, un pratiquant ayant fait une itinérance de 5 jours compte pour 5 EJ.



## En guise de conclusion

Malgré les portages nécessaires pour l'évitement de 6 barrages, malgré les deux lacs de retenue à traverser, sans compter les zones de ralentissement du courant lié aux aménagements divers, l'ensemble de ce parcours de 198 km jusqu'au centre de Lyon, reste exceptionnel par sa longueur, son pourcentage important de nature, ses 23 ruptures de pentes principales et leurs sites adjacents régulièrement répartis jusqu'à Lyon.

Les pratiquants de ce type d'aventure en canoë sont des adultes ou familles de plus en plus nombreux et motivés : Loin de chercher les foules d'un tourisme industriel, ils apprécient au contraire le calme et une densité faible d'usagers de toutes sortes sur le fleuve, pour la communion recherchée avec un milieu vierge de constructions et infrastructures, ou pour la possibilité d'observer une faune encore nombreuse.

Cette étude concernant les pratiquants de sports de pagaie sur le Haut Rhône n'en est qu'à ses débuts. Elle sera poursuivie durant les mois à venir. Le nombre de pratiquants sont en constante augmentation et les structures commerciales plus nombreuses depuis les années post covid. Cela démontre un engouement du public pour naviguer et découvrir le Haut Rhône.

Après seulement 2 mois d'étude dans une période peu propice à obtenir des réponses de pratiquants pratiquant majoritairement sur la saison estivale, nous en sommes à plus de 5000 pratiquants en équivalent journée (EJ). Ces pratiquants sont majoritairement des individuels, souvent autodidactes qui sont hors structure fédérale.

On peut également souligner que le nombre de projets d'itinérance est sans commune mesure avec les chiffres des années précédentes. Des itinérances principalement sur 2/3 jours ou sur 7 jours et plus dans le cadre d'un Genève-Lyon ou Genève-méditerranée.

Il est évident que pour ces pratiquants, comme pour les promeneurs locaux ou non, la persistance d'un projet comme Rhôneergia avec ses nuisances exposées dans différents rapports de scientifiques, des associations de protection de la nature comme France Nature Environnement, LPO, Lo Parvi... paraît une aberration. Les demandes du pratiquant respectueux de son environnement et soucieux de sa qualité de vie future est au contraire, pour l'arasement des barrages et la renaturation des segments dégradés par des aménagements ou constructions visibles sur et autour du fleuve.

